



Parti Radical de Gauche

Paris radical

le journal de
la fédération de Paris
du Parti Radical de Gauche

13 rue Duroc 75007 Paris
www.parisprg.org
info@parisprg.org
tél.: 01 45 66 67 68

numero 03
novembre-décembre 2004
bimestriel - 1€

S O M M A I R E

Page 1
Éditorial

Un Congrès pour l'avenir
Jean-Bernard Bros

Page 2

Du côté des élus

*Laïcité, je scande ton nom,
je bafoue ta loi !*

Jean-Christophe Mickhaïloff
*Attribution occulte des places
de crèches dans le 17^e*
Xavier Laugaudin

Page 3

*La vie de la fédé
L'actu parisienne*

Page 4

*La Constitution européenne
en débat*

*Une Europe plus forte et
plus efficace*

Frédéric Bobay
Le non est gage d'espérance
Michel Guenkin
Agenda

éditorial

> Un congrès pour l'avenir

Un congrès sans enjeu de pouvoir est-il un congrès pour rien ? En effet, Jean-Michel Baylet sera seul candidat à sa succession au Congrès du PRG les 10, 11 et 12 décembre à Lyon, ce qui ne nous réserve pas un suspens à toute épreuve. Pourtant, ce peut être une chance pour nous, l'occasion d'un débat fécond là où nous pouvions craindre un combat d'hommes, violent et stérile comme c'est souvent le cas. Il faut profiter de ce rassemblement des Radicaux de Gauche pour dresser un bilan de notre action, réfléchir aux obstacles qu'affronte notre parti et commencer à y apporter des solutions, y compris dans la capitale.

Parti de rien, le PRG s'impose progressivement dans le paysage politique parisien. Depuis 2001, nous sommes présents dans les exécutifs et les conseils municipaux dans les arrondissements et à l'Hôtel de Ville. Nous avons un conseiller régional parisien et un groupe PRG à la région Ile-de-France. Une des nôtres figurait sur une liste de rassemblement aux sénatoriales. Nos prises de positions politiques, notamment concernant les taxis, la publicité ou le respect de la laïcité et des principes républicains, qui vont parfois à contre-courant des pratiques de nos alliés, nous font apparaître de plus en plus dans les médias. Néanmoins, ces avancées locales ne peuvent masquer une certaine crise d'identité et de fonctionnement de notre parti qui pourrait nous handicaper à Paris dans les années à venir. Les élections nationales sont dans 3 ans et les municipales seront repoussées en 2008. Cela semble lointain et c'est pourtant si proche. Il faut nous y préparer. Au niveau national notre parti doit terminer rapidement sa mue en une organisation moderne et structurée, mais cela vaut également au niveau fédéral.

Dans nos relations avec nos partenaires de gauche, qui sont parfois conflictuelles, nous pouvons apparaître dans une position d'amateurs face à des " professionnels de la politique ".

Il est vrai que ces derniers sont souvent coupés des réalités alors que nous vivons

la " vie des vrais gens " et sommes donc plus sensibles à leurs problèmes. Mais, sans couper ce lien, nous devons nous aussi nous " professionnaliser " en consacrant tout le temps nécessaire à l'action militante, et en assumant des choix qui sont parfois difficiles pour nos vies professionnelles et familiales. Car faire de la politique implique plus de devoirs que de droits. Que l'on soit membre du bureau fédéral, élu, responsable de cercle ou simple militant, nous devons agir collectivement, chacun au maximum de ses moyens : aller au contact des Parisiens, participer aux manifestations, distribuer des tracts y compris hors des périodes électorales, assister aux réunions et AG, investir le monde associatif, participer activement aux conseils de quartier, déposer des vœux et des amendements en conseil municipal, organiser des opérations médiatiques, etc.

Les Commissions thématiques créées cette année doivent favoriser et canaliser cette énergie militante. Chaque Radical doit être une force de proposition et en capacité de prendre des initiatives mais également travailler en concertation et respecter la ligne politique majoritaire tracée lors des congrès et les décisions prises par la direction et les instances délibérantes fédérales et nationales.

Personne ne peut se vanter de pouvoir prédire l'avenir et donner les résultats des futurs rendez-vous électoraux. J'ai pourtant une certitude : c'est collectivement que nous ferons avancer le radicalisme à Paris mais chacun de nous porte dès aujourd'hui la responsabilité de notre succès ou de notre échec.

Jean-Bernard Bros

Président de la fédération de Paris du PRG

Trésorier du PRG

Adjoint au maire de Paris



Du côté des élus

Laïcité, je scande ton nom, je bafoue ta loi !

Le débat encore fumant sur le port du voile islamique à l'école a donné lieu, de la part de nos ténors politiques, à de vibrantes déclarations d'amour au principe de laïcité. A juste titre. L'article premier de la Constitution l'affirme : " La France est une République laïque ". La laïcité est donc un trait distinctif et fondamental de notre nation. Elle vise à soustraire les institutions publiques à l'emprise des religions. En vertu de la loi du 9 décembre 1905, arrachée par les Radicaux, menés alors par Emile Combes, à une farouche opposition cléricale, la " République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes " mais " elle ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun d'entre eux " .

Les récentes positions de Nicolas Sarkozy sur la réforme de la loi de 1905 pour une évolution en concordat à l'instar de ce qui prévaut en Alsace-Moselle, la création du Conseil Français du Culte Musulman et plus généralement la proposition d'instaurer de nouveaux jours fériés confessionnels signent, à l'heure du centenaire de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, le

grand retour dans le débat public de la question religieuse.

Cette évolution semble aberrante aux yeux de la majorité des Français. Pourtant, de plus en plus de collectivités locales, sous la pression de lobbies communautaires ou par idéologie pseudo progressiste financent directement ou indirectement les cultes. C'est le cas, par exemple de la Mairie d'Evry (PS) qui a subventionné l'édification d'une nouvelle cathédrale ou de la Communauté Urbaine de Strasbourg (UMP) qui s'appête à financer, aux côtés du Conseil Général du Bas-Rhin (UMP) et du Conseil Régional d'Alsace (UMP) une nouvelle mosquée.

Plus proche de nous, la Mairie de Paris n'échappe pas à la dérive générale et pratique de longue date un financement massif d'organisations religieuses auquel n'a pas mis fin la municipalité à laquelle nous appartenons. C'est ainsi, par exemple, que dans le 11^e arrondissement notamment, la Mairie de Paris subventionne, malgré l'opposition systématique des élus radicaux maintenant rejoints par d'autres élus de gauche, plusieurs établissements

et associations catholiques ou juives fondamentalistes.

Cette situation est loin d'être anodine. Non seulement c'est la loi de 1905 qui est bafouée mais ce sont les germes d'une société parcellisée, ethnicisée, fragmentée en communautés constituées bientôt en lobbies politiques que nous plantons avec la naïve bonne conscience de l'œcuménisme politico-ethnico-religieux.

La laïcité est la garantie de la liberté de conscience individuelle face au déterminisme du groupe. C'est un moyen d'émancipation et un gage de liberté. Les Radicaux doivent aujourd'hui reprendre le combat laïc pour réaffirmer le caractère privé de la foi.

La laïcité n'est pas l'encouragement de toutes les confessions mais le soutien à aucune. Il n'appartient ni aux Eglises de faire de la politique, ni à la République de faire de la théologie.

Emile Combes, réveille-toi !

Jean-Christophe Mikhaïloff

Conseiller du 11^e arrondissement de Paris
Secrétaire général de la fédération de Paris

Attribution occulte des places en crèches dans le 17^e

Depuis 3 ans, je ne cesse de me battre contre les pratiques abusives et anti-démocratiques de Françoise de Panafieu concernant l'attribution des places en crèches. En effet, malgré mes demandes répétées et soutenues par tous les élus de gauche de créer une commission mixte d'attribution de ces places, la Maire du 17^e arrondissement s'est toujours opposée à une quelconque transparence dans ce domaine. Le copinage et le clientélisme sont en effet des pratiques courantes dans certains partis...

La presse ayant été alertée, Françoise de Panafieu a su qu'un article se préparait pour dénoncer ses pratiques douteuses ; elle a donc coupé court en annonçant cet été dans le journal de la mairie d'arrondissement qu'elle allait ouvrir cette commission à un élu de la gauche (en l'occurrence moi-même). Victoire !

Oui et non pourtant... En effet, dans mon travail de terrain, je rencontre de nombreuses directrices de crèches, et qu'elle ne fût pas ma surprise d'apprendre qu'une commission s'était tenue début

septembre sans que j'y sois invité ! Recherches faites, l'annonce de Madame de Panafieu disait que la commission allait s'ouvrir à l'opposition... en 2005 !!! Pourquoi pas 2008 après les élections ?

Quatre années de combat acharné pour obtenir la création d'une commission transparente ! Et encore, voyons à l'usage si vraiment les livres sont ouverts.

Xavier Laugaudin

Conseiller du 17^e arrondissement de Paris
xavier@laugaudin.com

Soutenez-nous : www.attention-enfants.org

Les commissions cogitent

Des statuts modernisés

Le congrès du PRG est toujours l'occasion pour les militants de réfléchir et de faire des propositions de modifications de nos statuts. Comme le prévoient ceux-ci, une commission nationale dont les membres sont désignés par le comité directeur examinera les propositions d'amendements faites par les représentants des fédérations et proposera une synthèse à l'approbation des congressistes. La fédération de Paris ne sera bien évidemment pas absente de ce débat important. Suite à l'appel à contribution adressé à tous les militants sur ce thème, un travail est engagé afin de déterminer les positions parisiennes sur des aspects clés comme la procédure d'adhésion, la composition des instances nationales ou enco-

re le mode d'élection et la durée du mandat du président du Parti. Nos statuts doivent aussi refléter les réalités actuelles et pleinement intégrer les statuts particuliers comme celui des villes de Paris, Lyon et Marseille dont l'organisation en arrondissements et en secteurs, concrètement vécus et reconnus par les habitants de ces villes, doit être mieux prise en compte. Les propositions émises par le groupe de travail devront être approuvées par notre bureau fédéral et défendu au congrès par l'un de nos délégués. Les statuts régissent notre vie commune, ils doivent aussi être l'expression de notre culture démocratique mais aussi traduire de la manière la plus simple les valeurs que nous portons collectivement.

Grégoire Augé, Trésorier adjoint

La vie de la fédé

Sénatoriales inédites

La menace de présenter une liste PRG autonome aux élections sénatoriales du 26 septembre a payé. De peur de perdre un siège, les socialistes parisiens ont mis un frein à leur tentation hégémonique et accepté de présenter une véritable liste de rassemblement. La profession de foi de la liste a été amendée à notre demande, notamment pour exiger une réforme du Sénat qui permette une meilleure représentation de la population française. La mobilisation des grands électeurs radicaux a été parfaite et saluée par tous nos partenaires et a permis à la gauche de conquérir 5 sièges sur 12 à Paris. Même si notre candidate, **Marie-Louise Padovani**, ne fait pas parti du nombre, la présence du PRG aux sénatoriales parisiennes était une première.

Participez aux commissions thématiques

L'assemblée départementale de la fédération du 6 septembre dernier a initié la création des commissions thématiques. Elles ont pour but d'organiser le débat sur la constitution européenne, de réformer les statuts de notre parti, d'améliorer et de coordonner l'action militante et de préparer le programme du PRG pour les prochaines élections municipales. Pour participer aux réunions, il suffit d'envoyer une petite contribution aux responsables (par courrier au siège du PRG ou par mail info@parisprg.org) : **Jean-Christophe Mikhaïloff** pour la Commission sur l'Europe, **Grégoire Augé** pour la Commission de réforme des statuts, **Jean-Claude Legrand** pour la Commission de la vie militante et **Fabrice Moulin** pour la Commission programmatique.

Spécial Congrès du PRG

Le Congrès du PRG, les 10, 11 et 12 décembre prochain à Lyon, doit élire par la voix de délégués fédéraux le président et déterminer la ligne politique du PRG pour les deux années à venir. Les Délégués de droit de la fédération sont **Gilles Alayrac, Jean-Pierre Benais, Jean-Bernard Bros, Bernard Castagnède, Laurence Goldgrab, Christine Goubert-Martin, Marie-France Guérel, Julie Hollard, Xavier Laugaudin, Jean-Claude Legrand, Florie Mazzoranna, Jean-Christophe Mikhaïloff, Marie-Louise Padovani, Régis Paranque, Christine Rose** et **Lionel Stoléru**. L'assemblée départementale du 15 novembre a élu **Grégoire Augé, Jean-Claude Cellier, Madjid el Jarroudi, Muriel Guénoux** et **Fabrice Moulin** délégués supplémentaires. Le président du PRG, **Jean-Michel Baylet**, est seul candidat à sa réélection.

L'actu parisienne

Ecole Diwan : ne baissons pas la garde

La presse a fortement relayé l'opposition continue de notre fédération à l'ouverture d'une école bretonne Diwan dans le 14^e arrondissement. En juin, **Marie-Louise Padovani**, adjointe au maire du 14^e arrondissement, a convaincu son conseil municipal de repousser un vœu des Verts demandant que la Ville de Paris soutienne cette école. A l'occasion de la rentrée scolaire, **Jean-Bernard Bros**, adjoint au maire de Paris, et **Gilles Alayrac**, conseiller de Paris, ont adressé une lettre à **Bertrand Delanoë** pour lui demander de refuser " dans l'intérêt des Parisiens " toute aide financière ou matérielle à une " école, qui par sa méthode pédagogique et son fonctionnement, tourne le dos aux valeurs de la République ". En effet, les établissements Diwan ne sont pas des écoles bilingues mais dispensent un enseignement intégralement en breton et relèguent le français au rang de seconde langue. Les personnels non enseignants s'adressent également en breton aux élèves. Favorables à l'apprentissage des langues régionales ou parentales à l'école publique, les Radicaux pensent au contraire que l'enseignement en " immersion " dans une langue régionale va à l'encontre de la Constitution et des principes qui fondent l'école républicaine et est contraire à l'intérêt de l'enfant et au respect de l'égalité des chances.

Laïcité : entorses municipales

Dénonçant la violation de la loi de 1905 par la Mairie de Paris et au nom de l'universalisme républicain, **Jean-Christophe Mikhaïloff**, conseiller du 11^e arrondissement s'est de nouveau opposé, pour la 4^{ème} année consécutive, au subventionnement de deux établissements juifs fondamentalistes et d'une association catholique de petite enfance. **Gilles Alayrac** a relayé son propos au Conseil de Paris de septembre.

Mobilisation antisecte

Les élus radicaux parisiens **Jean-Bernard Bros, Gilles Alayrac** et **Xavier Laugaudin**, le président de la fédération des Yvelines et conseiller régional, **Eddie Aït**, ainsi que de nombreux militants ont répondu à l'appel de notre amie **Christine Rose**, présidente d'Attention Enfants, association de défense des enfants et adolescents contre les sectes. En juin, ils ont manifesté avec des parents d'élèves devant le siège de la secte de la Nouvelle Acropole, rue Pecllet dans le 15^e arrondissement, pour dénoncer son prosélytisme autour des établissements scolaires du quartier, mais aussi dans les 7^e et 11^e arrondissements.

Le PRG Paris solidaire de Jo Le Guen

Candidat du PRG aux élections européennes, le navigateur **Jo Le Guen** milite ardemment pour la protection des océans. Son combat lui vaut aujourd'hui d'être assigné en diffamation par Bureau Veritas, l'une des deux sociétés de classification maritime ayant certifié le Prestige, bateau poubelle responsable de la terrible marée noire qui a souillé la côte atlantique en novembre 2002. Notre fédération était à ses côtés au Tribunal de Grande Instance de Paris, vendredi 29 octobre, pour l'assurer de notre solidarité. Verdict le 3 décembre.

Devoir de mémoire

Jean-Claude Legrand, adjoint au maire du 9^e arrondissement, a participé à de nombreuses cérémonies perpétuant la mémoire de la Shoah et en particulier la déportation des juifs du 9^e arrondissement.



La Constitution européenne en débat

Le PRG organise un référendum militant sur le traité constitutionnel européen : partisans du oui et du non ont la parole.

Une Europe plus forte et plus efficace

L'Europe a changé ! L'Europe change et continuera de changer. Le traité établissant une " Constitution pour l'Europe " marque un tournant historique de cette évolution. Ce texte constitue à la fois un aboutissement crucial de 50 ans d'intégration européenne et un nouveau départ. Il nous appartient d'apporter tout notre soutien à cette nouvelle base constitutionnelle qui cristallise l'acquis historique de l'Union européenne et ouvre de nouvelles perspectives. Sur le fond, voici certaines des plus grandes avancées de la Constitution :

- unification et simplification des traités précédents, permettant une meilleure lisibilité et une plus large appropriation par les citoyens,
- adaptation du processus de prise de décision à une Europe élargie,
- simplification des procédures de l'Union,
- clarification des compétences respectives de l'UE et des Etats membres et développement du rôle des parlements nationaux,
- attribution d'une capacité d'action de l'Union dans le système diplomatique international, notamment en élargissant son domaine de compétence à la défense et en établissant la fonction de ministre des affaires étrangères,
- intégration dans le traité de la Charte des droits fondamentaux de l'Union, qui devient désormais une garantie juridiquement contraignante.

Deux enjeux fondamentaux méritent enfin d'être soulignés.

Le non est gage d'espérance

Les Radicaux, de toujours, ont été des européens convaincus, de cœur d'abord, d'esprit ensuite. Qu'il dise oui ou non, un Radical ne peut être suspect de tiédeur ou de réticence en la matière. Quoiqu'il advienne, l'Europe est un fondamental du radicalisme parce qu'il n'y a pas pour la France et pour la République d'autre avenir.

Le traité est proposé à un moment de grandes divergences à propos du conflit irakien. Les Européens n'ont pas pu adopter une unanimité : face au diktat, certains ont privilégié l'atlantisme d'autres ont opté pour le refus. De quelle Europe parle-t-on ? De la première ? Celle du traité de Locarno en 1925 initié par Stresemann et Briand, celle de Monnet, de Gaulle et Adenauer après-guerre. La longue et permanente construction s'est poursuivie, jusqu'à l'entrée inéluctable à terme, de la Turquie, dans la continuité de l'idée fondatrice, la Paix. Pour la première fois dans l'histoire un grand ensemble politique se construit sans un coup de fusil. C'est une expérience formidable qui fait sens pour l'humanité tout entière.

Entre temps une Europe qui était en filigrane, celle des marchés, est venue coiffer la première. Le texte proposé n'envisage les choses que dans la logique de marchés où chaque citoyen n'est plus qu'un consommateur. Le traité fait perdre à l'Europe sa raison d'être en proposant une structure figée

Premièrement, la laïcité de l'Europe est sauvegardée, aucune référence à Dieu ou à une religion spécifique n'ayant été introduite dans le préambule, malgré la pugnacité de ses adversaires.

Enfin, la tenue d'une Convention pour préparer et débattre publiquement de ce projet de traité lui donne un caractère démocratique très marqué : participation des parlementaires conventionnels, publication de tous les textes et débats au fur et à mesure des travaux, sollicitation de la participation des citoyens. Cette rupture par rapport aux huis clos des diplomates qui prévalaient pour la préparation des précédents traités lui donne sa vraie dimension constitutionnelle.

Au total, ce projet de traité, résultat de batailles acharnées, est sans doute le meilleur compromis que l'on pouvait espérer. L'UE sera désormais plus forte et plus efficace pour affronter les défis de l'avenir, qu'ils concernent directement les citoyens européens dans leur vie quotidienne ou bien qu'ils résultent des évolutions de l'environnement international.

Frédéric Bobay

Secrétaire du Conseil de Quartier Bastille-Popincourt

*Membre du Cercle Voltaire-Paris 11**

Agenda

10, 11 et 12 décembre Congrès du PRG
au centre Eurexpo de Lyon

29 janvier Convention sur l'Europe à Paris

où la démocratie sera caricaturée. Il faut en revenir à l'alliance franco-allemande, construire une Europe latine et méditerranéenne, négocier avec la Grande-Bretagne et les pays nordiques, liquider les contentieux post-soviétiques des pays de l'Est.

L'Europe des 25 est l'étape d'une construction au long cours qui a son histoire. Elle est à respecter. Le traité est la marque d'une fuite en avant assez irresponsable où l'on verrouille toute dynamique structurelle dans l'espoir vain d'enfermer les contradictions et d'imposer un carcan aux peuples et aux nations. Nous savons de toujours, nous, Radicaux qu'on ne gagne jamais à jouer contre la volonté des peuples.

Le non est un gage d'espérance qui oppose à une Europe diluée une volonté politique exigeant la reconnaissance d'un droit des citoyens comme le fit la constitution de 1793. Le non venant de nos rangs est insolite tant nous sommes de nature des Européens. Il y a toujours un endroit sur la route où les voyageurs de la première heure se séparent. L'assise politique du combat européen en France reposait sur l'union du centre droit et du centre gauche. On le sait bien, à chacun sa route, le moment venu.

Michel Guenkine

*Membre du Cercle du 15**